



MUNICIPALITÉ

Greffe municipal

Rue du collège 3
CH-1186
Essertines-sur-Rolle

NOUVELLE ADRESSE

Essertines, le 11 mai 2026

RUE DU COLLÈGE 9
CH - 1186
ESSERTINES-SUR-ROLLE

PREAVIS N° 02-2026

Rapport sur la gestion et les comptes 2025

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes du 28 février 1956 (art. 93b), du règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 et du règlement du Conseil général d'Essertines-sur-Rolle du 4 février 2015, la Municipalité vous présente son rapport de gestion pour l'année 2025 et soumet à votre approbation les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2025.

PREMIERE PARTIE

RAPPORT DE GESTION 2025

CONSEIL GENERAL

Organisation du Bureau du Conseil général

Président :	Marie-Christine Petitpierre jusqu'au 30 juin Julien Fulop depuis le 1 ^{er} juillet 2025.
Vice-président.e	Mireille Saw Min Zin jusqu'au 30 juin Yannick Vauthier depuis le 1 ^{er} juillet
Secrétaires :	Valérie Zeender et Nils Peter secrétaire votations
Scrutateurs.trices	Priscille Ramoni et Basil Schwarz

Séances du Conseil général 2025

Le Conseil général a tenu 4 séances ordinaires les 24 mars, 10 juin, 30 septembre et 9 décembre au cours desquelles il s'est prononcé sur sept préavis municipaux. Outre les préavis récurrents relatif au budget, aux comptes et à l'arrêté d'imposition, la Municipalité a soumis un préavis concernant la réfection du couvert de la fontaine du Closel, qui a été refusé, ainsi qu'un autre portant sur des travaux destinés à sécuriser l'approvisionnement en eau potable, qui a été accepté. Ces travaux seront finalisés au printemps 2026.

En décembre, le Conseil général s'est également prononcé sur le passage au modèle comptable MCH2, dont la mise en œuvre a représenté un travail conséquent pour la bourse communale. A cet effet, une présentation a été organisée lors d'une séance extraordinaire le 18 novembre.

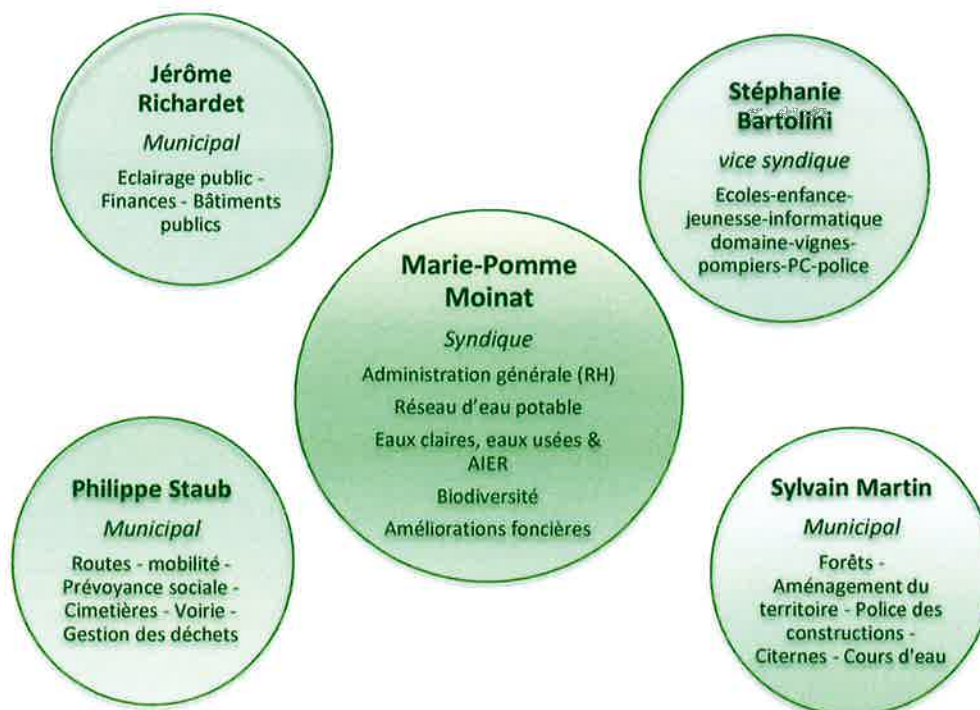
Lors de la séance du 30 septembre, les membres du Conseil ont été informés de l'état d'avancement des travaux relatifs au Plan Energie et Climat Communal, présenté par le bureau Eqlusion, ainsi que des développements de la coopérative Enessert exposés par M. Pierre Jaccard.

Lors de la séance du Conseil général du 25 mars, la Municipalité a répondu à l'interpellation de M. Pernet. Par ailleurs, une interpellation assortie d'un projet de décision a été déposée puis renvoyée à la Municipalité lors de la séance du 9 décembre. Le Conseil général s'est également prononcé sur la motion déposée par M. Val

01-2025	Rénovation du couvert de la fontaine du Closel
02-2025	Crédit complémentaire à la mise en conformité du Puits du Pontet
03-2025	Rapport sur les comptes 2024
05-2025	Arrêté d'imposition 2026
06-2025	Ajustement du bilan pour le passage au MCH2
07-2025	Budget 2026
08-2025	Installation de dispositifs de traitement UV sur les arrivées des sources de Prévondavaux et de la Gillière

ADMINISTRATION GENERALE

Organisation actuelle de la Municipalité



La Municipalité s'est réunie à **42 reprises** en 2025. En dehors des séances hebdomadaires, la Municipalité participe aux conseils intercommunaux suivants :

- Association intercommunale pour l'épuration de Rolle et environ (eaux usées)
- Enfance et Jeunesse (écoles et accueil de jour)
- Assagie (écoles)
- AEMA (accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne)
- ORPC (protection civile)
- SDIS (pompiers)
- AGFORS (Groupement forestier de la Serine)
- ARAS (Agence régionale pour l'action sociale)

et siège dans les Comités de Direction des **associations** auxquelles la commune est affiliée (AIER, Enjeu, AGFORS), ainsi qu'au Conseil d'administration de la coopérative Enessert dont le but est de créer une communauté électrique locale (CEL) et participe à l'assemblée générale de SADEC SA en tant qu'actionnaire.

Activités en 2025 à Essertines-sur-Rolle

22 février	Soirée Edelweiss
8 mars	Loto du Sésame
19 avril	Baby Foot
13 mars	Repas des Aînés
23 mai	Apéro villageois autour de la fontaine d'Essertines
2 mai	Souper « Croquignarde »
18 juin	Fête des écoles
3 juillet	Apéro villageois autour de la fontaine de Châtel
1er Août	Festivités du 1er Août
5 septembre	Apéro villageois autour de la fontaine de Bugnoux
17 septembre	Sortie des Aînés
6 octobre	Dimanche en fête de la paroisse Gimel-Longirod
7-8 novembre	Marché d'automne
6 décembre	Vente de sapins
17 décembre	Noël à l'église
27 décembre	Collation à la déchetterie

Administration et voirie communale

L'équipe communale a été renforcée en 2025 par plusieurs nouveaux membres.

Mme **Sandra Barbaud** a été engagée dès janvier 2025 à un taux de 40 % pour assumer les fonctions de responsable du service technique et d'adjointe au greffe. Il convient de relever que Mme Barbaud a, durant plusieurs années, assuré le suivi des demandes de permis de construire de la Commune en tant qu'indépendante. Grâce à sa présence à un taux fixe, un important travail de remise à jour des dossiers de police des constructions a pu être effectué.

Mme **Céline Crottaz** a été engagée à 80% au 1^{er} janvier 2025 pour s'occuper spécifiquement de l'entretien des espaces verts, jusqu'alors confié à un mandataire externe, et seconder le poste de voirie. L'arrivée de Mme Crottaz a permis à l'équipe voirie de réaliser plusieurs chantiers durant l'année écoulée (notamment sécurisation du hangar communal, mise en place d'une signalétique spécifique à la déchetterie, etc...

Mme **Simone Muller** a été engagée en mars 2025 en tant que Préposée au contrôle des habitants à 20%. Forte d'une solide expérience dans ce domaine dans diverses communes vaudoises, Mme Muller a pu corriger certains défauts dans le traitement des dossiers complexes, liés à l'inexpérience de la précédente Préposée. Il apparaît toutefois que le taux d'engagement très faible lié à ce poste ne permet pas de traiter l'ensemble de la masse de travail lié au contrôle des habitants, ce qui a conduit à une externalisation des dossiers de naturalisation.

Enfin, il est à relever l'excellente collaboration et le soutien aux nouveaux employés déployés par Mme Doris Christen et M. Bertrand Viret.

L'équipe communale depuis 2025

Doris **CHRISTEN** - secrétaire et boursière communale

Sandra **BARBAUD** – service technique et secrétaire adjointe

Simone **MULLER** - préposée au contrôle des habitants

Bertrand **VIRET** - employé communal voirie

Céline **CROTTAZ** – employée espaces verts

Contrôle des habitants

A fin 2025, la commune d'Essertines comptait **770 âmes** dont 378 femmes et 392 hommes comprenant notamment 574 Suisses et 196 étrangers.

DOMAINES ET BATIMENTS

Forêt

Résumé de la gestion 2025

En 2025 ce sont 1'518 m³ qui ont été exploités, soit 145% de la possibilité de coupe et 2.27 hectares de jeune forêt ont été entretenus. Les nouvelles plantations totalisent 0.4 hectare représentant 3.5% de la surface forestière totale de la commune.

Le résultat financier brut se monte à Fr. 72'691 représentant des charges pour un montant de Fr. 75'704.- et des revenus pour un montant de Fr. 148'365.-. Les charges de gestion technique et administrative, soit liées au poste de garde-forestier ne sont pas comptabilisées dans ce résultat.

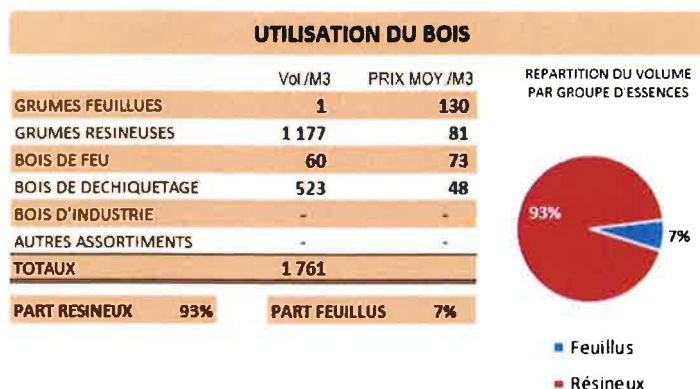
Commercialisation du bois

En 2025, le marché du bois a connu une amélioration par rapport à 2024, malgré une part encore élevée de bois bostrychés (38% des volumes), dont les prix ont néanmoins progressé. Les bois de qualité destinés au marché suisse sont restés stables à des niveaux satisfaisants.

Dans ce contexte, la stratégie d'adaptation au marché a permis de limiter les effets des fluctuations et d'optimiser la valorisation des assortiments. L'exploitation de bois vert et l'orientation de certains volumes vers le bois-énergie ont contribué à améliorer la rentabilité, tandis que la planification des exploitations a été ajustée en continu pour s'adapter à la demande.

Le marché d'exportation vers la France est resté faible, mais avec des prix jugés corrects. La commercialisation des bois d'œuvre via la coopérative « La Forestière » continue de soutenir les prix au niveau cantonal.

Enfin, le secteur du bois-énergie présente des résultats positifs, avec une plus-value d'environ 20% sur le déchetage grâce à la stratégie du Groupement, tandis que les prix du bois de feu demeurent stables.



Entretien des dessertes et infrastructures d'accueil

Le groupement forestier assure l'entretien courant du réseau de dessertes, soit l'ensemble des infrastructures dédiées à l'exploitation forestière et aux activités touristiques en forêt. Par ailleurs, la Municipalité entend poursuivre ses efforts en matière d'entretien et renforcement des infrastructures d'accueil. Dans cette perspective, le groupement forestier a procédé au nettoyage des sentiers pédestres et équestres, ainsi qu'au fauchage du sentier du Sapin du Saugey.

En conclusion, malgré les incertitudes qui ont marqué le marché des bois en début d'année et les mesures de protection de nos forêts contre les attaques de bostryche, l'exercice 2025 s'est déroulée dans de bonnes conditions, sans imprévu majeur.

En outre, l'équipe voirie a remis en état le canapé forestier en collaboration avec l'école.

Vignes

La vigne communale a connu plusieurs évolutions au cours de l'exercice. Un changement de vigneron tâcheron est intervenu, Monsieur Daniel George ayant repris l'exploitation. Afin de garantir une production pour le millésime 2025 avant la remise à neuf complète de la parcelle, une ligne sur deux a été arrachée. Un minage, comprenant l'arrachage total suivi d'une nouvelle plantation est en effet prévu pour 2026. Par ailleurs, 126 bouteilles du millésime 2024 ont été vendues à la population, générant une recette de Fr. 1'323.00. Le millésime 2025 sera mis en bouteille dans les prochaines semaines, pour un total d'environ 600 bouteilles.

Bâtiments communaux

Notre commune bénéficie d'un parc immobilier **diversifié**, dont la Municipalité a la responsabilité. L'état de nos bâtiments, bien que dans l'ensemble en **bon état**, nécessitent de prochains investissements afin de pouvoir maintenir leur valeur et leurs pérennités. Nous devons également procéder à des travaux d'optimisation énergétique afin de diminuer nos coûts d'exploitation sur le long terme.

Patrimoine financier

Ancien Collège de Bugnau

A la suite de l'approbation par le Conseil Général en décembre 2024 du crédit complémentaire relatif à la rénovation de l'ancien collège de Bugnau, le projet a pu évoluer du stade d'étude à celui de réalisation.

Au printemps, les travaux ont porté sur l'élaboration des plans d'exécution et la préparation du chantier.

L'été a été consacré à la réfection des introductions d'eau et d'électricité.

Enfin durant l'automne et l'hiver, l'ensemble des démontages intérieurs et les opérations de désamiantage ont été réalisés, permettant la mise à nu de l'enveloppe du bâtiment. La réception du bâtiment est prévue en fin d'année 2026.

Auberge

Afin de corriger le défaut constaté sur le crépi côté route, un échafaudage a été mis en place. Débutés tardivement dans la saison, les travaux de réfection des encadrements – initialement intégrés à la réfection de la façade afin d’optimiser les coûts d’échafaudage- ont nécessité un délai plus important qu’estimé. Dans ces conditions, la réfection du crépi n’a pu être réalisée en raison de conditions météorologiques défavorables. La réfection du crépi interviendra à nouveau courant 2026.

Patrimoine administratif

Eglise

La réflexion relative au projet de réfection de l’église a temporairement été mis en suspens.

Les montants en jeu pour la rénovation des façades étant conséquents, il apparaît nécessaire d’inscrire ces travaux dans une planification coordonnée avec les autres investissements communaux afin de préserver les capacités de trésorerie.

Par ailleurs, dans le contexte des réflexions menées par l’EERV (Eglise 2029), un regroupement des paroisses est en cours, de sorte que l’utilisation future de l’église demeure incertaine.

Grande Salle

La Municipalité a débuté une réflexion en 2025 concernant le remplacement de la façade vitrée de la grande salle qui ne permet plus une isolation efficace du bâtiment et engendre trop de déperdition, ce qui impacte la consommation de chauffage du site. Ainsi les travaux feront l’objet d’un mandat d’étude auprès d’un bureau d’architecte pour englober la réfection dans son ensemble (isolation, création d’une sortie de secours) avant l’élaboration d’un préavis.

TRAVAUX PUBLICS – ENVIRONNEMENT – URBANISME

Police des constructions et aménagement du territoire

En 2025, 19 nouveaux dossiers ont été ouverts (20 en 2024, 12 en 2023 et 15 en 2022), détaillés comme suit :

Demandes préalables hors de la zone à bâtir (HZB)

Procédure en cours auprès de la DGTL devant aboutir à l’obtention d’un préavis cantonal déterminant la nécessité d’une procédure (enquête publique ou dispense)

- Réalisation d’un abri démontable à proximité d’une écurie
- Transformations d’un bâtiment existant et de ses abords

Enquête publique

- Adjonction d’un balcon au 1^{er} étage et modification des fenêtres existantes en portes-fenêtres
- Construction de 2 villas, transformations d’un bâtiment existant et démolition d’un hangar agricole
- Démolition du garage existant et reconstruction complète (avec dérogation)

Dispense d’enquête publique (art. 72d RLATC)

- Réfection d’un mur de soutènement existant en limite avec le domaine public cantonal
- Réfection et isolation de la toiture d’un bâtiment existant avec tuiles solaires
- Mise en conformité incendie de la cage d’escalier et création de 2 Vélux en toiture

Autorisations municipales (art. 68 RLATC)

- 3 installations solaires en procédure simplifiée, dont 1 HZB
- 1 pompe à chaleur air/eau en procédure simplifiée HZB
- Réalisation d’une cuve de récupération d’eau de 7.00 m³ enterrée
- Changement de fenêtres existantes dans un but d’amélioration énergétique

- Réfection de la façade Ouest de l'Auberge communale
- Réalisation d'une terrasse et d'une pergola de moins de 8.00 m²

Les autres dossiers concernaient des :

- Suivi de mise en conformité d'aménagements extérieurs HZB
- Modifications mineures de travaux autorisés, travaux de minime importance ne nécessitant pas d'autorisation (art. 68a RLATC), abattage d'arbres et validation d'échantillons dans le cadre d'autorisations préalablement délivrées.

Certains dossiers ouverts en 2024, ainsi que les années précédentes, se sont poursuivis en 2025.

Des architectes et des propriétaires ont également sollicité le service technique afin d'obtenir des précisions sur l'interprétation des réglementations cantonale et communale.

Au niveau administratif, l'année 2025 est marquée par la mise en place du poste et la création de processus de travail interne :

- Création de la page dédiée à la Police des constructions sur le site internet de la commune ainsi que son contenu
- Révision générale des documents de base (contenu et mise en page) : Formulaire de demande de permis de fouilles, formulaire de demande d'autorisation pour les procédés de réclame, formulaires de demandes d'autorisation 72d et 68 RLATC, permis de construire, permis d'habiter / d'utiliser, autorisation municipale, rapport d'expertise et rapport de visite
- Création de nouveaux formulaires :
 - Deux formulaires (avec mandat et sans mandat) dans le but de responsabiliser les propriétaires - respectivement leurs mandataires - concernant les requêtes soumises à émoluments administratifs, ceci afin de prévenir les abus des requêtes répétitives et études de faisabilité déguisées incombant prioritairement aux mandataires
 - Un formulaire de demande de visite de permis d'habiter / d'utiliser et ses annexes, destinés à l'optimisation du suivi des fins de chantier ainsi qu'à responsabiliser les propriétaires / mandataires
 - Deux formulaires de demande d'abattage d'arbre (avec et sans dérogation) conformes aux dispositions de la LPrPNP
- Tri, épuration et archivage des dossiers physiques, y compris révision des classeurs
- Tri et épuration des dossiers numériques, y compris révision progressive de l'arborescence
- Établissement d'une base de données interne ISOS pour les panneaux solaires admis par la DGIP-MS

Routes - voirie

Des travaux de fouille réalisés par la Romande Energie devant la fontaine de la place de l'auberge ont mis en évidence un ouvrage en sous-sol qui présentait des risques d'effondrement. Il s'agissait d'une ancienne réserve incendie, située sous l'emplacement de l'arrêt de bus. Les travaux de sécurisation en été réalisés en fin d'automne. A la suite de ces mêmes travaux de fouilles à la Grange Micard, le trottoir desservant les numéros 8 à 12 a également été rénové.

Réfection du Chemin de la Grande Vigne qui a souffert d'érosion à la suite des intempéries de ces dernières années.

Aménagement des zones 30 km/h à Bugnau et Essertines :

La zone 30 km/h sollicitée pour le hameau de Bugnax ayant été approuvée par la DGMR, la Municipalité a procédé à la mise en place de la signalisation. Le marquage, qui n'a pas pu être réalisé tardivement à l'automne, sera effectué au printemps 2026. La procédure de validation de la zone 30 km/h pour le village d'Essertines est en cours.

Ordures ménagères et déchèterie

Pour donner suite à une modification de la réglementation, nous avons dû réaliser un couvert afin de pouvoir y abriter la collecte du matériel électrique.

Avec le soutien de COSEDEC, nous avons réalisé une signalétique indiquant le type de déchets admis dans chaque benne. Cette mesure a été subventionnée à hauteur de 50% par la SADEEC.

Globalement, il apparaît que les communes vaudoises ont collecté un total de **352'568 tonnes** de déchets urbains en 2025. Cela représente 408 kg de déchets par habitant en 2025 pour un taux de collecte séparé de 58.2%, sensiblement identique à l'année précédente. Les ordures ménagères représentent un tiers des déchets urbains et les biodéchets 22%.

Selon les statistiques cantonales sur les déchets, le volume d'ordures ménagères de la commune a atteint **89.20 tonnes** qui équivalent à **115.8 kg/hab**. S'agissant du volume des encombrants, une amélioration est à souligner avec un fléchissement à 30.8 kg/hab, qui demeure en dessus de la moyenne cantonale établie à 25.7 kg / hab.

Statistiques communales des déchets urbains

	Quantités totales (tonnes)			Quantités spécifiques (kg/hab)		
	2024	2025	Δ (%)	2024	2025	Δ (%)
Incinérables	115.3	112.9	-2.1%	146.1	146.7	0.4%
Collectes séparées	175.4	186.6	6.0%	222.3	242.3	8.3%
Inertes	23.1	16.9	-36.3%	29.3	22.0	-33.0%
Total	313.7	316.4	0.9%	397.6	411.0	3.2%
Taux de collecte séparée	55.9%	59.0%	5.2%			

Définitions

Déchets incinérables : comprennent les ordures ménagères et les encombrants acheminés vers les usines de valorisation thermique des déchets (UVTD)

Collectes séparées : incluent toutes les fractions de déchets collectés séparément par les communes en vue de leur valorisation

Inertes : se composent des déchets minéraux des ménages qui ne sont pas valorisés.

Le chapitre 45 relatif à la gestion des déchets présente un découvert d'environ Fr. 10'000.- pour cet exercice. Cette situation est préoccupante et appelle des solutions à court terme. La Municipalité examine actuellement différentes pistes d'économies, toutefois une nouvelle adaptation de la taxe sera nécessaire dès 2026 ceci afin de tenter d'équilibrer le compte.

Réseaux d'égouts et d'épuration

AIER

L'AIER budgétise toujours un montant important sous la position « entretien STEP », pour avoir une certaine marge en cas de gros soucis techniques dans le cadre de l'entretien courant durant l'année. Depuis plusieurs années l'AIER rétrocède néanmoins aux communes des montants relativement importants.

Les canalisations d'eaux usées du centre du village ont été curées.

Réseau d'eaux claires

Le curage des canalisations s'est poursuivi en 2025 avec le nettoyage des secteurs du centre du village d'Essertines

Cours d'Eau

L'équipe voirie a entretenu et vidé régulièrement les ouvrages en lien avec les cours d'eau, et ce tout particulièrement avant des grosses pluies.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Bibliothèque

Évolution des prêts et des usagers

La bibliothèque a atteint un record de 91'772 prêts, soit environ 7'647 par mois. Le nombre d'usagers actifs a légèrement baissé de 2'082 à 2'027 (-2,64 %), une variation probablement conjoncturelle. La fréquentation reste solide et bien répartie : 42 % des usagers viennent de Rolle, 23 % utilisent le réseau Navibouq (Rolle, Coppet, Nyon, Gland), et 35 % proviennent des communes voisines, confirmant un bon rayonnement régional.

Section publique

La bibliothèque a organisé 47 animations réunissant 882 participants. Elle a accueilli 10 structures de la petite enfance, représentant 92 visites et 910 enfants au total, avec parfois des lectures d'albums proposées sur place.

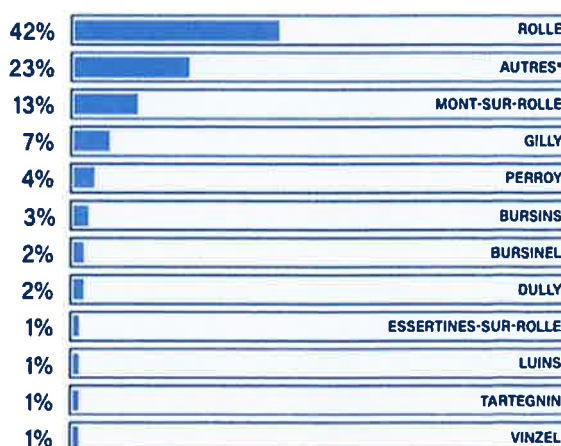
Anniversaire

En octobre, la bibliothèque a fêté ses 10 ans sur le site du Martinet. Une semaine d'activités a été organisée, dont une journée officielle avec conférences, interventions et apéritif, rassemblant élèves, familles et partenaires. Cet événement a mis en valeur le rôle central de la bibliothèque dans la vie scolaire et communale.

Évolution du nombre de prêts (usagers-ères publics et scolaires)



Répartition des utilisateurs-rices actifs-ves par commune (en %) en 2025



ASSAGIE

L'exercice 2025 de l'ASSAGIE se caractérise par deux évolutions majeures : l'introduction du réseau d'accueil de jour dès le 1er août 2025 et l'adoption de la norme comptable MCH2, limitant la comparabilité avec les exercices précédents.

Sur le plan financier, la participation des communes à l'excédent de charges s'élève à Fr. 9.34 millions pour le volet scolaire (inférieur au budget) et à Fr. 1.93 million pour l'accueil de jour (également inférieur aux prévisions). Globalement, la maîtrise des charges est jugée satisfaisante.

L'année 2025 marque une légère reprise des effectifs scolaires avec 1'655 élèves (+21), confirmant une stabilisation après plusieurs années de baisse. Les prestations parascolaires poursuivent leur développement, avec une hausse du nombre de repas servis (+2.5 %).

D'importants investissements ont été concrétisés :

- mise en service du collège de Féchy et de ses infrastructures sportives ;
- modernisation des équipements pédagogiques (affichages numériques).
- Les transports scolaires se sont améliorés grâce au renforcement de l'offre, malgré quelques aléas.

En 2025, la commune d'Essertines-sur-Rolle a comptabilisé 51 élèves au sein du réseau scolaire, principalement dans les degrés 1 à 8H. Le coût scolaire brut s'élève à Fr. 251'338.70, dont un montant de Fr. 171'235.00 est compensé par les mécanismes de répartition liés notamment aux locations des infrastructures, portant ainsi le coût net à charge de la commune à Fr. 80'103.70. Ce montant est inférieur au budget prévu (fr. 96'542.90), traduisant une bonne maîtrise des charges.

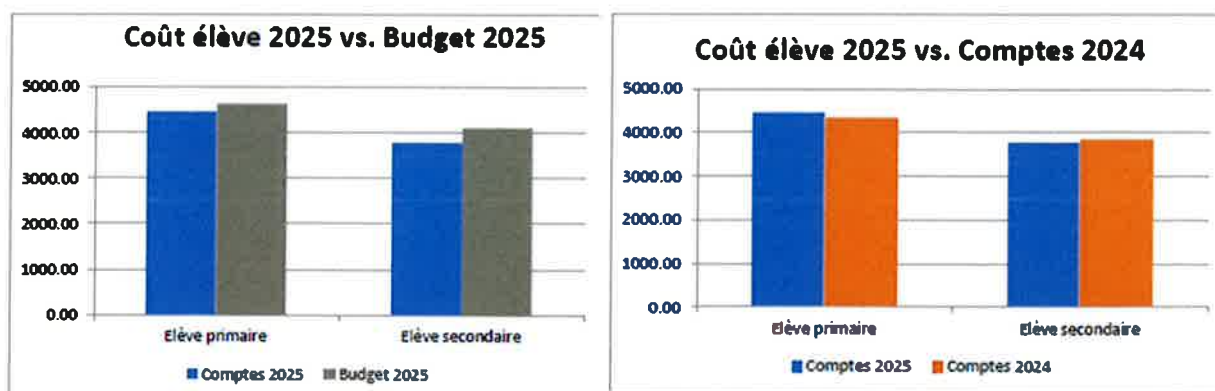
ENJEU

Secteur primaire :

Pour Essertines-sur-Rolle, en 2025, le secteur primaire présente des charges effectives de Fr. 97'352, inférieures au budget prévu de Fr. 107'857 et également en baisse par rapport aux comptes 2024 (Fr. 102'161). Le nombre d'élèves s'établit à 33. Le coût par élève atteint Fr. 4'464.38, en dessous du budget (Fr. 4'641.37) mais en légère hausse par rapport à 2024 (Fr. 4'357.56). À noter que l'exercice 2025 est marqué par la dissolution du fonds de réserve destiné aux élèves requérants d'asile, ce qui correspond, pour notre commune, à un montant de Fr. 12'801.

Secteur secondaire :

En 2025, le secteur secondaire compte 24 élèves pour des charges effectives de Fr. 63'931, inférieures au budget de Fr. 65'771 et légèrement supérieures aux comptes 2024 (Fr. 63'403). Le coût par élève s'élève à Fr. 3'791.38, en baisse par rapport au budget (Fr. 4'113.14) ainsi qu'à l'exercice précédent (Fr. 3'853.73)



POLICE

Assistant de sécurité publique :

À la suite du départ de M. Adrien Gafner, la commune de Mont-sur-Rolle a engagé, en novembre 2025, M. Evan Rodrigues en qualité d'assistant de sécurité publique (ASP). La commune utilise l'ASP à un taux d'activité de 10 %.

Au total, environ 94 heures ont été effectuées en 2025.

Hormis le maintien de l'ordre, sa mission consiste également à collaborer avec le personnel communal, à être à l'écoute de la population, ainsi qu'à assurer des actions de prévention, notamment en matière de sécurité des enfants sur la place où se situe l'UAPE et la zone de dépose-minute.

Pour l'année 2025, la participation de la commune aux frais de l'ASP s'élève à Fr. 7'297.00, contre un montant budgété de Fr. 15'000.00. Cet écart s'explique par l'absence d'ASP durant plusieurs mois.

Les recettes générées s'élèvent quant à elles à Fr. 2'590.00.

En matière de répression, 5 amendes d'ordre ont été délivrées pour des infractions liées au stationnement, ainsi que 13 ordonnances pénales, principalement en lien avec des infractions constatées sur le chemin de Chatagneréaz où la circulation est interdite.

Défense incendie

En 2025, le SDIS Etraz Région a poursuivi ses missions avec un effectif composé de 2,8 équivalents plein temps et 232 sapeurs-pompiers volontaires. Malgré des exigences opérationnelles et administratives importantes, l'engagement des membres reste remarquable, avec plus de 12'133 heures consacrées à la formation, 3'120 heures de permanence et 2'730 heures d'intervention réparties sur 231 alarmes.

Les interventions, en légère baisse par rapport à 2024, se caractérisent par une diversité de situations, dominées par les feux (27 %), suivis des alarmes techniques, des assistances à personnes et des alarmes automatiques.

La formation constitue un pilier central de l'activité, représentant plus de 12'000 heures annuelles, avec un accent particulier sur les spécialisations et les exercices internes, en forte progression. Cet investissement garantit le maintien d'un haut niveau de compétence au sein du corps.

L'année a également été marquée par plusieurs évolutions structurelles et techniques, dont l'introduction du système radio DMR, le renforcement de l'organisation de la formation, ainsi que divers projets de modernisation des infrastructures, des équipements et des outils informatiques.

Les coûts pour l'année 2025 s'élèvent à Fr. 32'908, soit un montant légèrement inférieur au budget prévu de Fr. 33'408. Cette situation reflète une bonne maîtrise des charges ainsi qu'une gestion financière rigoureuse.

Par rapport à l'exercice 2024, où les coûts atteignaient Fr. 32'581, on constate une hausse modérée des dépenses.

Dans l'ensemble, la situation financière demeure stable et conforme aux prévisions, ce qui confirme la solidité de la planification budgétaire et la prudence dans l'exécution des dépenses.

Protection civile

L'année 2025 confirme le rôle central de la protection civile dans la gestion des risques et le soutien à la population. L'ORPC du district de Nyon a totalisé 3'479 jours de service, majoritairement consacrés à la formation et aux interventions en faveur de la collectivité. Les engagements principaux ont concerné des événements d'envergure tels que la Fête fédérale de gymnastique et le Paléo Festival.

Les effectifs professionnels sont restés stables, mais la baisse continue de la milice demeure un défi majeur, malgré des efforts de recrutement et l'engagement de volontaires. La formation et le développement des cadres ont été renforcés tout au long de l'année.

Sur le plan logistique, l'ORPC a poursuivi la modernisation de ses infrastructures et équipements, notamment avec des investissements énergétiques et le renouvellement de véhicules.

En 2025, pour notre commune, les coûts s'élèvent à Fr. 16'612, soit Fr. 21.06 / habitant, tandis qu'en 2024, ils atteignaient Fr. 15'547, soit une progression modérée. Malgré cette hausse, le résultat reste inférieur au budget 2025 fixé à Fr. 17'339. Globalement, la situation financière demeure stable et maîtrisée.

SECURITE SOCIALE

Accueil de jour

En 2025, le secteur de l'accueil de jour totalise 1'097'146 heures consommées, dont 51'053 heures pour notre commune. La participation communale, calculée à raison de 50% selon le nombre d'habitants et 50% selon les heures consommées, s'élève à Fr. 248'438. Le coût moyen par habitant atteint Fr. 322.65. Par rapport au budget 2025, qui prévoyait 46'702 heures pour un montant de Fr. 279'783, les heures effectivement consommées sont en hausse, mais les charges restent inférieures aux prévisions, notamment en raison du nombre d'habitants pris en compte dans la clé de répartition. Comparativement à 2024, où 51'891 heures avaient été enregistrées pour un coût de Fr. 252'527.24, la situation est globalement stable, avec une légère diminution des heures et des charges.

SERVICES INDUSTRIELS

Service des eaux

Une légère augmentation du volume d'eau vendu aux habitants, probablement liée aux mois de juin et août qui ont été particulièrement secs est constatée. Les ventes d'eaux aux communes sont restées stables par rapport à l'année 2024.

La Municipalité, par l'intermédiaire de Marie-Pomme Moinat et Jérôme Richardet, a participé à de nombreuses séances pour mettre sur pieds la future association intercommunale SIDEP, qui aura pour but la mise en commun des réseaux d'eau potable de 9 communes de la région.

ENERGIES RENOUVELABLES

PLAN ENERGIE ET CLIMAT COMMUNAL (PECC)

Les communes ont des leviers importants en matière de réduction des émissions et d'adaptation aux changements climatiques. Leur proximité avec la population et leurs connaissances fines du territoire en font des partenaires indispensables à l'atteinte des objectifs climatiques fédéraux et cantonaux.

Il y a 4 ans, la municipalité a décidé de démarrer le plan énergie et climat communal, accompagné par le bureau Eqlosion. Ce programme est soutenu et subventionné par l'office cantonal de la durabilité et du climat. Arrivés eu terme de cette première phase, nous avons décidé en fin d'année de poursuivre la collaboration avec le même mandataire.

Tout au long de ces 4 années, nous avons pu constater que notre équipe a été fortement imprégnée par la « culture PECC ». Ainsi chaque municipal assume la réalisation des actions PECC dans son domaine.

Ce travail a également conduit à une meilleure connaissance de notre environnement naturel, avec la définition des mesures d'adaptation, que ce soit au niveau de l'arborisation, de la biodiversité, des pratiques d'entretien des talus et cours d'eau, etc.

Le périmètre d'action est très large : programme de formation, implication des écoles, aspects énergétiques, planification des investissements, mobilité, charte des talus, aléas de ruissellement et cours d'eau, achats responsables, gestion des déchets, etc.

Durant l'année écoulée, la Municipalité a réalisé les actions suivantes :

- ✓ La Municipalité, en collaboration avec l'équipe voirie, l'école et plusieurs citoyens, a organisé une journée de sensibilisation des élèves sur différents sujets (par exemple découverte des abeilles, explications sur le réseau d'eau, toilettes sèches qui s'est terminée par l'arrachage de diverses plantes exotiques envahissantes.
- ✓ La Municipalité a à nouveau accueilli un Repair Café dans le cadre du marché d'automne.
- ✓ La commune a adhéré à la charte des talus de la DGMR.
- ✓ La collecte séparée des biodéchets a représenté 12.255 tonnes de déchets « humides », valorisés par la station de compostage de Lavigny au lieu d'être incinérés.
- ✓ Réalisation d'une étude sur les aléas de ruissellement et des cours d'eau.
- ✓ Campagne de sensibilisation à la gestion des déchets.
- ✓ Installation d'un bac potager pour l'école par l'équipe de voirie.
- ✓ Soins au verger hautes-tiges par l'équipe voirie.
- ✓ Visite de plusieurs classes de la déchetterie encadrée par l'équipe voirie.

DEUXIEME PARTIE

RAPPORT SUR LES COMPTES 2025

Le **budget 2025** prévoyait :

Revenus annuels épurés :	Fr.	3'942'072	
Charges annuelles épurés :	Fr.	3'988'005	
Marge d'autofinancement	Fr.	- 45'933	
Amortissements	Fr.	225'350	./.
Prélèvements fonds réserve	Fr.	13'800	
Prélèvements financements spéciaux	Fr.	117'910	
Déficit :	Fr.	139'573	

Les comptes **arrêtés au 31 décembre 2025** s'établissement comme suit :

Revenus annuels épurés :	Fr.	4'275'654	
Charges annuelles épurés :	Fr.	3'657'448	./.
Marge d'autofinancement	Fr.	618'206	
Amortissements	Fr.	380'619	./.
Prélèvements fonds réserve	Fr.	0.00	
Prélèvements financements spéciaux	Fr.	15'330	
Attribution fonds réserve	Fr.	65'627	./.
Excédent :	Fr.	187'290	

Les comptes de l'exercice 2025 se soldent par un excédent de produits de Fr. 187'290.79 en rapport avec un budget en déficit de Fr. 139'573.-.

Les amortissements

Amortissements obligatoires du patrimoine administratif

Route du Saugey	Fr.	7'000.00
Collège – 4 ^{ème} classe	Fr.	16'000.00
UAPE	Fr.	14'500.00
Agrandissement UAPE et déménagement admin	Fr.	7'100.00
Remplacement des cibleries	Fr.	5'000.00
Rénovation de la déchetterie	Fr.	9'300.00
Rond-Point Pontet	Fr.	15'500.00
Routes communales	Fr.	11'200.00
Effondrement de la Route de Châtel	Fr.	1'600.00
Réfection Rue de Bugnaux	Fr.	5'144.00
Raccordement EU maisons foraines	Fr.	10'500.00
Remplacement collecteur Beauregard	Fr.	1'000.00
Mise en conformité Penloup-Roussillon	Fr.	7'000.00

Rempl. BH Pré-Gentil – Saboterie	Fr.	3'100.00
Réfection collecteur Penloup	Fr.	3'350.00
Réseau d'eau Châtel	Fr.	10'000.00
Assainissement réseau d'eau	Fr.	10'400.00
Extension réseau Bugnaux	Fr.	5'200.00
Bouclage route de Rolle	Fr.	8'800.00
Réfection ESP Chemin de la Pierre Blanche	Fr.	10'200.00
Réfection collecteur EC Beauregard	Fr.	4'900.00
Rénovation conduite ESP Rue de Bugnaux	Fr.	2'450.00
Bouclage ESP Rommaz	Fr.	17'500.00
Bouclage ESP Morilles	Fr.	11'100.00
	Fr.	197'844.00

Amortissement extraordinaire

Rempl. BH Pré-Gentil – Saboterie	Fr.	8'616.90
Route du Saugey	Fr.	118'502.16
	Fr.	127'119.06

Amortissement du patrimoine financier	Fr.	30'000.-
---------------------------------------	-----	----------

Les prélèvementsPrélèvement fonds de réservePrélèvement financements spéciaux

Prélèvement fonds de réserve conso d'eau	Fr.	15'330.63
	Fr.	15'330.63

Attribution aux fonds de réserve

Fonds de réserve débiteurs douteux	Fr.	40'000.00
Fonds de réserve contribution de remplacement	Fr.	16'000.00
	Fr.	56'000.00

Attribution aux réserves affectées

Fonds de réserve tourisme	Fr.	3'328.18
Fonds de réserve épuration	Fr.	6'298.96
	Fr.	9'627.14

Répartition des charges

Nos participations aux **charges cantonales** et associations intercommunales demeurent stables avec un total de Fr. 2'352'000.- (Fr. 2'419'000.- en 2024). S'agissant de la participation à la cohésion sociale, l'accord canton/communes prévoyait un solde lié au rééquilibrage financier de Fr. 56.6 mio en faveur des communes. S'agissant de la situation d'Essertines, la baisse significative des recettes conjoncturelles expliquent une péréquation des ressources moins importante ajoutée au mécanisme de répartition de l'ensemble des communes qui nous a été favorable en rapport au budget 2025.

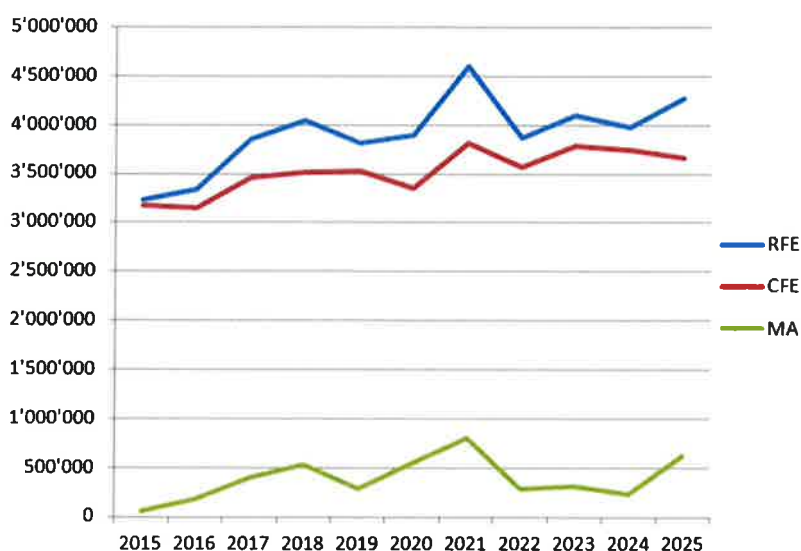
35 - Participations à des collectivités publiques					
2020	2021	2022	2023	2024	2025
2'391'630	2'683'415	2'379'139	2'523'189	2'419'344	2'352'155

dont postes principaux

Participations	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fa soc	623'813	826'028	533'294	619'782	552'086	749'691
Péréquation nette	609'470	700'326	607'003	673'214	564'423	357'912
Police	106'518	108'391	110'593	115'223	118'118	111'632
Accueil de jour	213'650	190'358	187'529	230'104	256'327	252'383
Ecoles	404'638	490'923	526'390	485'535	492'968	505'542
Total	1'958'089	2'316'026	1'964'809	2'123'858	1'973'922	1'977'160

Les charges de fonctionnement s'élèvent à Fr. 3'657'447.- soit nettement en deçà du budget (Fr. 3'983'505.-) et en recul par rapport à 2024 – Fr. 85'865.-. La variation est due principalement par les comptes 31 – biens, services, marchandises (- Fr. 166'288.-) et les participations aux charges du Canton, des communes et associations intercommunales (- Fr. 176'600.-). Le graphique ci-dessous indique une tendance plutôt baissière des charges.

Evolution du compte de fonctionnement



RFE : revenus de fonctionnement épurés – CFE : charges de fonctionnement épurés – MA : marge d'autofinancement

Revenus :Répartition des revenus

Les revenus du patrimoine financier et administratif demeurent globalement stables. Un écart notable apparaît en matière d'impôts des personnes physiques entre 2024 et 2025, lié à des décomptes de taxation supérieurs aux acomptes. Au vu des éléments connus, cette évolution pourrait toutefois ne pas s'inscrire dans la durée.

Marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement se monte à Fr. 618'205.- au 31 décembre 2025.

Les faibles **investissements** de l'année ont atteint un montant de Fr. 41'171.- financé par la trésorerie courante. Pour cette année encore, aucun emprunt n'a été contracté. Il convient néanmoins de rappeler que les investissements contribuent au renouvellement des infrastructures et à la rénovation du patrimoine communal. À l'inverse, un sous-investissement comporte des risques quant au maintien de la valeur de ce patrimoine.

Endettement

L'endettement brut total se monte à Fr. 4'265'162.- soit une **diminution** de Fr. 331'141.- en rapport à 2024. Les différents ratios liés à l'autofinancement et à l'endettement sont positifs.

Les différents ratios financiers permettant de suivre l'évolution de la situation de la Commune demeurent favorables. Ils traduisent un équilibre globalement maîtrisé entre endettement, investissements et exploitation courante. Le maintien de cet équilibre constitue un enjeu permanent pour la Municipalité.

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil général d'Essertines-sur-Rolle

- après avoir pris connaissance du préavis municipal n° 2-2026,
- entendu le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour,

D E C I D E

1. **D'adopter** la gestion communale ;
2. **D'adopter** les comptes 2025 tels que présentés ;
3. **D'en donner décharge** à la boursière, d'en donner décharge à la Municipalité ;
4. **Donner décharge** de son mandat à la Commission de gestion.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 11 mai 2026

Au nom de la Municipalité

La Syndique
M.-P. Moinat



La Secrétaire
D. Christen